

Réunion de crise vendredi à Bruxelles pour sauver la Convention Giscard sur l'Europe.

«Mieux vaut pas de Constitution qu'une Constitution mutilée»

Bruxelles (UE) de notre correspondant

Plutôt la crise qu'un compromis au rabais! Les conventionnels, c'est-à-dire les rédacteurs du projet de Constitution européenne, se sont retrouvés exceptionnellement, vendredi, à une semaine du Conseil européen de Bruxelles censé adopter ce texte, pour exprimer leur inquiétude. On les comprend: les vingt-cinq ministres des Affaires étrangères de l'Union, réunis depuis le 4 octobre au sein de la Conférence intergouvernementale (CIG), ont consciencieusement «détricoté» le projet qu'ils ont élaboré durant dix-huit mois, comme l'a dénoncé Valéry Giscard d'Estaing, essayant de le vider de sa substance. «Mieux vaudrait une absence de Constitution qu'une Constitution mutilée», s'est exclamé l'ancien président de la Convention européenne, sous les applaudissements des représentants des Parlements nationaux et européen.

Eteindre. Pour l'ancien président de la République, «une Constitution mutilée enfermerait l'Europe dans une structure inadaptée, et éteindrait pour longtemps la confiance des Européens en l'avenir de l'Europe». Curieusement, le chef de la diplomatie italienne, Franco Frattini, dont le pays préside l'Union, et qui assistait à la réunion, a surenchéri: «Il vaut

mieux ne pas avoir de Constitution, et rouvrir un débat au sein de la société civile européenne plutôt que d'amoindrir progressivement les résultats de la Convention. L'Italie n'acceptera pas un compromis au rabais», d'autant moins «qu'il n'y a pas une majorité d'Etats-membres favorables à une modification ou à une altération de l'équilibre institutionnel atteint par la Convention». L'eurodéputé espagnol, Inigo Mendez de Vigo, un proche de José Maria Aznar, le Premier ministre espagnol qui est le principal opposant au projet de Constitution, a appelé au «patriotisme constitutionnel» des dirigeants européens afin d'éviter un échec.

Lamberto Dini, l'ex-président du Conseil italien, avait promis, lorsque les conventionnels s'étaient séparés, le 10 juillet, que les parlementaires nationaux surveilleraient de près le travail des gouvernements au sein de la CIG, qui est seule habilitée à adopter juridiquement ce texte, une fois le projet de Constitution adopté par consensus. Ils n'ont pu que constater que les Etats (pourtant représentés au sein de la Convention, aux côtés de la Commission, du Parlement européen et des Parlements nationaux), étaient prêts à jeter par-dessus bord leur travail. D'où la réunion de crise de vendredi.

Il y a manifestement du souci à se faire. Une nouvelle fois, en dépit de l'ambiance unanimiste de vendredi, les représentants des Parlements espagnols et polonais ont rappelé leur opposition aux nouvelles modalités de vote à la majorité qualifiée au sein du Conseil des ministres qui visent à faciliter la prise de décision. Avec le traité de Nice de décembre 2000, il faudra réunir 74 % des voix accordées à chaque pays en fonction de divers critères (29 voix pour les quatre grands, 27 pour l'Espagne et la Pologne, etc.). Le projet de Constitution propose qu'une décision soit adoptée si une majorité simple d'Etats représentant 60 % de la population européenne vote en sa faveur. Cette réforme compliquera la tâche de Madrid et Varsovie pour réunir une «minorité de blocage», puisqu'ils n'ont que 40 millions d'habitants chacun contre 80 millions à l'Allemagne et 60 millions à la France...

Mais ce sont en réalité toutes les propositions institutionnelles de la Convention qui posent problème. Ainsi, la limitation de la taille de la Commission à quinze Commissaires a rencontré l'opposition résolue d'une grande majorité de petits pays, qui

veulent conserver «leur» représentant à Bruxelles. C'est sur ces points que la Constitution pourrait être le plus gravement «mutilée».

Marges. En dépit des déclarations martiales des uns et des autres, des marges de compromis existent. Il faut se rappeler qu'avant le Conseil européen de Nice, le gouvernement français clamait aussi qu'il refuserait un traité au rabais, qu'il a pourtant accepté pour éviter une crise. Est-ce un hasard si, dans la «déclaration» adoptée vendredi par les conventionnels, il n'est pas question des seuils fixés par la Constitution pour le vote à la majorité qualifiée (50 % des pays et 60 % de la population) mais simplement du respect du «principe de la double majorité» et de «l'abaissement» du seuil de Nice. Autrement dit, comme le demandent les Espagnols, on pourrait fixer un seuil supérieur à 60 %, afin de faciliter la constitution d'une minorité de blocage. Même chose sur la composition de la Commission dont la réforme pourrait être renvoyée à 2015...

Pour l'instant, l'Allemagne, la France et le Benelux refusent tout compromis à la baisse. Oseront-ils la crise? Car, comme l'a fait remarquer le sénateur français Hubert Haenel, «cela serait le premier échec de l'Europe élargie». ◆

JEAN QUATREMER

Démission de Prodi exigée

C'est ce qui s'appelle mettre les pieds dans le plat. Vendredi, Denis Mac Shane, le secrétaire d'Etat britannique aux Affaires européennes, a demandé à Romano Prodi de démissionner. *«Il est inacceptable que la Commission ait un président qui ne se dévoue pas à 100 % aux questions européennes, mais qui est au contraire considéré comme le chef de file de l'opposition italienne en exil»*, aurait déclaré Mac Shane lors d'une visite à Rome, selon le quotidien britannique *The Guardian*. *«Après la Conférence intergouvernementale, M. Prodi devra décider s'il veut rentrer en Italie pour y conduire l'opposition ou s'il poursuit ses fonctions de président de la Commission.»* C'est la première fois qu'un responsable européen dit tout haut ce que tout le monde constate, jour après jour, à Bruxelles: Prodi ne pense plus qu'à arracher le pouvoir à Silvio Berlusconi et n'hésite plus à utiliser ses fonctions pour nuire à son futur adversaire.

J.G. (à Bruxelles)